

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION
AU TITRE DU FONDS DE PRÉVENTION
DES RISQUES NATURELS MAJEURS A DESTINATION DES PARTICULIERS.**

Subvention relative aux études et travaux de réduction de la vulnérabilité imposés
par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (ETPPR)
au titre de l'article L. 561-3 du code de l'environnement

Les plans de prévention des risques naturels (PPRN) approuvés peuvent rendre obligatoire des mesures sur les biens existants exposés aux risques (L. 562-1 II. 4° du code de l'environnement). Dans le cas où un PPRN impose des études ou travaux de ce type, le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) peut être mobilisé pour contribuer au financement de ces mesures.

Les constructions ou ouvrages doivent être à usage d'habitation ou utilisés dans le cadre d'activité professionnelle (moins de 20 salariés) :

- ▶ situés dans les zones mentionnées au 1° et au 2° du II de l'article L. 562-1 du code de l'environnement d'un PPRN approuvé,
- ▶ existants à la date d'approbation du PPRN,
- ▶ couverts par un contrat d'assurance incluant la garantie catastrophes naturelles.

Les études et travaux proposés doivent être rendus obligatoires par le PPRN et réalisés dans les délais prescrits par celui-ci.

Les travaux de prévention imposés à des biens construits ou aménagés conformément aux dispositions du code de l'urbanisme avant l'approbation du plan.

Déduction faite du montant des éventuelles indemnités perçues pour le même objet en application de l'article L 125-2 du code des assurances, la contribution du fonds prévue au III du L 561-3 est plafonnée à :

«-20 % des dépenses éligibles réalisées sur des biens utilisés dans le cadre d'activités professionnelles dans la limite de 10 % de la valeur vénale ou estimée de chaque bien ;
«-50 % du montant des études de diagnostic de la vulnérabilité des biens ;
«-80 % des dépenses éligibles réalisées sur des biens à usage d'habitation ou à usage mixte pour les études et travaux de prévention. La contribution du fonds ne peut toutefois pas dépasser 36 000 euros par bien ni être supérieure à 50 % de la valeur vénale du bien.

Dans un délai de deux mois à compter de la date de réception du dossier, l'administration doit vous informer par accusé de réception du caractère complet du dossier ou vous demander les pièces manquantes. **En aucun cas, cet accusé de réception ne vaut promesse de subvention.**

Si un avis favorable est donné à votre demande, il vous sera fait notification par courrier de l'arrêté préfectoral d'attribution de subvention. Vous disposerez d'un délai de 2 ans pour commencer les opérations, et informer le service instructeur du commencement d'exécution des opérations. Le versement de la subvention sera effectué sur justification de la réalisation du projet et de la conformité de ses caractéristiques avec celles visées par la décision attributive. Vous disposerez d'un délai de 12 mois à compter de la date prévisionnelle d'achèvement du projet, indiquée dans la présente demande de subvention et reprise dans l'acte attributif de subvention, pour déclarer l'achèvement des opérations. Aucun paiement ne peut intervenir si ce délai n'est pas respecté.

En cas d'avis défavorable, il vous sera fait notification par courrier du refus d'attribution de subvention.

1- Identification du demandeur de la subvention :

Si le bénéficiaire est une personne morale :

La cas échéant , n° SIRET :

Nom de l'entreprise ou du bailleur :

Le cas échéant, taille de l'organisme :

Adresse du siège social de l'entreprise ou adresse du bailleur :

Code postal :

Commune :

Mail :

Téléphone :

Si le bénéficiaire est un particulier :

Civilité

Madame

Monsieur

NOM, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Mail :

Téléphone :

2 – Le Cas échéant , identification du représentant légal ou du mandataire :

Civilité Madame Monsieur

NOM, Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Mail :

Téléphone :

3- Contexte du projet :

Référence précise du PPRN :

Date d'approbation du PPRN :

Type de risques naturels concernés par le PPRN :

référence et énoncé de l'article concerné du règlement :

4 – Description du projet :

Adresse :

Code postal : Commune :

référence cadastrale :

Date prévisionnelle de début de réalisation du projet :

Date prévisionnelle de fin de réalisation du projet :

Description sommaire du projet :

5- détail et montants des dépenses prévus et montant de l'aide demandée :

Libellé de l'investissement	Fournisseur ou prestataire	Item correspondant de l'arrêté susmentionné (indiquer, par exemple a), b), s)...))	Montant du devis (TTC, en €)	Date du devis
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
TOTAL			_ _ _ _ _ _ , _ _	
MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE AU TITRE DU FPRNM			_ _ _ _ _ _ , _ _	

Valeur vénale ou estimée du (des) bien(s) à usage d'habitation constatée à la date de réalisation de l'étude de diagnostic de vulnérabilité ou à la date d'approbation du plan de prévention des risques naturels (joindre les pièces justificatives) :

6. ASSURANCE DES BIENS CONCERNÉS

Le dossier de demande d'aide doit inclure :

- Un document attestant de la souscription pour les biens faisant l'objet de la présente demande d'aide d'un contrat d'assurance dommages incluant la garantie catastrophes naturelles en cours de validité ;
- En cas de sinistre déjà survenu, une attestation de l'entreprise d'assurance du propriétaire indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état pour lesquels ces indemnités ont été versées, ainsi que la copie des factures d'entreprises ayant réalisé ces travaux ou, dans le cas où ces travaux n'ont pas été réalisés, un devis détaillé permettant d'identifier les travaux de remise en état susceptibles de contribuer à la réalisation des opérations, études et travaux de prévention et le surcoût éventuel généré par ces derniers.

7 – Engagements et signature du demandeur :

Je soussigné(e) (NOM, prénom) :

demande à bénéficier d'une subvention au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM).

J'atteste sur l'honneur :

- que les informations ou données portées dans la présente demande d'aide ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'article L. 113-12 du code des relations entre le public et l'administration, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que, le cas échéant, l'approbation du budget par les instances statutaires, sont exactes et sincères ;
- le cas échéant, que l'organisme bénéficiaire de l'aide est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables ;
- que ce projet n'a pas reçu à ce jour de commencement d'exécution, et n'aura pas reçu de commencement d'exécution avant la date de réception par l'administration de la présente demande d'aide (le commencement se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou au prestataire : bon de commande, devis signé, engagement écrit...);
- l'exactitude des renseignements indiqués et des documents présentés.

Je m'engage à :

- utiliser la subvention qui m'est allouée pour la mise en œuvre du projet mentionné dans la partie 4 ci-dessus ;
- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire ;
- accepter et faciliter les contrôles ;

Je suis informé(e) que :

- en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrai rembourser en tout ou partie les sommes perçues, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Fait à

le / /

signature du demandeur :

8 – Documents à fournir au service instructeur :

1^{er} dossier – Demande de subvention

Récapitulatif des pièces à joindre au présent formulaire de demande d'aide :

- plan de localisation de l'unité foncière
- un certificat d'assurance dommages en cours de validité incluant la garantie catastrophes naturelles
- en cas de sinistre déjà survenu :
 - attestation du montant des indemnités versées au titre des CATNAT
 - attestation de la nature des travaux
 - copie des factures ou devis détaillé si les travaux n'ont pas encore eu lieu
- rapport de visite sur l'analyse de vulnérabilité du bâtiment si disponible
- devis détaillé(s) du coût des opérations
- la ou les pièce(s) justificative(s) relatives à la valeur vénale ou estimée du bien concerné (attestation notariée avec mention du prix pour une vente récente, estimation écrite d'un professionnel de l'immobilier ou France Domaine pour une vente ancienne).
- Dans le cas d'une demande de subvention présentée pour des études et travaux de prévention intéressant des biens d'activités professionnelles, le dossier comprend en outre une attestation de la chambre d'agriculture, de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers ou de tout autre organisme chargé de la tenue d'un registre de publicité légale indiquant la nature de l'activité exercée, son régime juridique et le nombre de salariés employés par la personne physique ou morale concernée à la date de la demande de subvention ;
- relevé d'identité bancaire ,
- copie de la carte d'identité, copie de la carte de sécurité sociale

Personne formulant la demande de subvention

Si Mandataire professionnel régi par la loi du 2 janvier 1970

- photocopie du mandat de gestion
- photocopie de la carte professionnelle

Si Mandataire non professionnel

- procuration sous seing privé dûment signé ou procuration autorisant un mandataire à prendre des engagements (délibération pour les collectivités)

Si Locataire ou exploitant

- déclaration sur l'honneur selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et qu'il ne les a pas réalisés lui-même

2^{ème} dossier – Demande de paiement

- lettre de demande de paiement qui :
 - certifie que les opérations ont été réalisées dans les conditions subordonnant l'octroi de la subvention
 - précise les montants de la subvention à affecter aux dépenses exposées
- déclaration d'achèvement des travaux si les travaux accomplis y ont donné lieu (**dans les 12 mois de la date prévisionnelle d'achèvement**)
- les factures détaillées des entreprises
- fournir les résultats de l'étude/sondages si il y a lieu

Si mandataire professionnel régi par la loi du 2 janvier 1970 dite loi Hoguet

- photocopie de la carte professionnelle « gestion immobilière » en cours de validité

Si autre mandataire

- original d'une procuration sous seing privé(1) ou d'une procuration notariée (2)

1) Une procuration par personne sera exigée si l'immeuble subventionné est la propriété de plusieurs personnes

2) Eu égard au coût de ces actes, il sera autorisé une seule procuration pour plusieurs personnes (si la propriété de l'immeuble le justifie)

Les éléments du dossier devront être renvoyés par voie postale à :

Direction départementale des territoires du Rhône
Service eau nature et risques
Unité risques naturels
165 rue Garibaldi
69003 Lyon

et par courriel aux adresses suivantes :

jean-yves.allie@rhone.gouv.fr et alban.nallet@rhone.gouv.fr